

**DIRECTION GENERALE DU TRESOR ET DE LA COMPTABILITE PUBLIQUE  
DIRECTION DES ETUDES ET DE SYSTEME D'INFORMATION  
SERVICE DES ETUDES ET DES STATISTIQUES**

**RAPPORT SUR LA PRODUCTION, L'EXPORTATION ET LES  
RECETTES PETROLIERES**

**RAPPORT DU MOIS DE JUIN 2015**

**23 JUILLET 2015**

## SOMMAIRE

1. Production .....	3
1.1. Production journalière .....	3
1.2. Partage de la Production.....	4
1.2.1. Etat et contractants .....	4
1.2.2. Partage de la production entre les contractants .....	5
2. Les Ventes .....	5
2.1. Les enlèvements par pool.....	5
2.2. Les conditions et le détail des ventes .....	6
3. Les recettes pétrolières de l'Etat et les retraits sur le FNRH au profit du compte unique du Trésor Public .....	7

## TABLEAUX

Tableau 1 : Chiffres de production du mois de Juin 2015 .....	3
Tableau 2: La production totale en barils (bbl) et la partage entre l'Etat et les contractants.....	4
Tableau 3: Part des contractants.....	5
Tableau 4 : Enlèvements par pool et par date .....	5
Tableau 5: Production, Enlèvement, Stock après chaque enlèvement (en bbl) .....	6
Tableau 6: Détails de la partie de la dernière cargaison enlevée (31/05/2015).....	6

## GRAPHIQUES

Graphique 1: L'évolution de la production journalière en barils.....	4
--	---

## ANNEXES

Annexe 1: Les revenus pétroliers encaissés au mois de Juin 2015 .....	7
---	---

Ce rapport se compose de trois parties principales.

1. La première partie est consacrée à la production du champ de Chinguetti, seul champ en cours d'exploitation. Elle fait état du partage de la production entre les différents intervenants.
2. La deuxième partie concerne les ventes effectuées.
3. La troisième concerne les recettes de l'Etat et les retraits effectués sur le Fonds National des Revenus des Hydrocarbures (FNRH).

# 1. Production

## 1.1. Production journalière

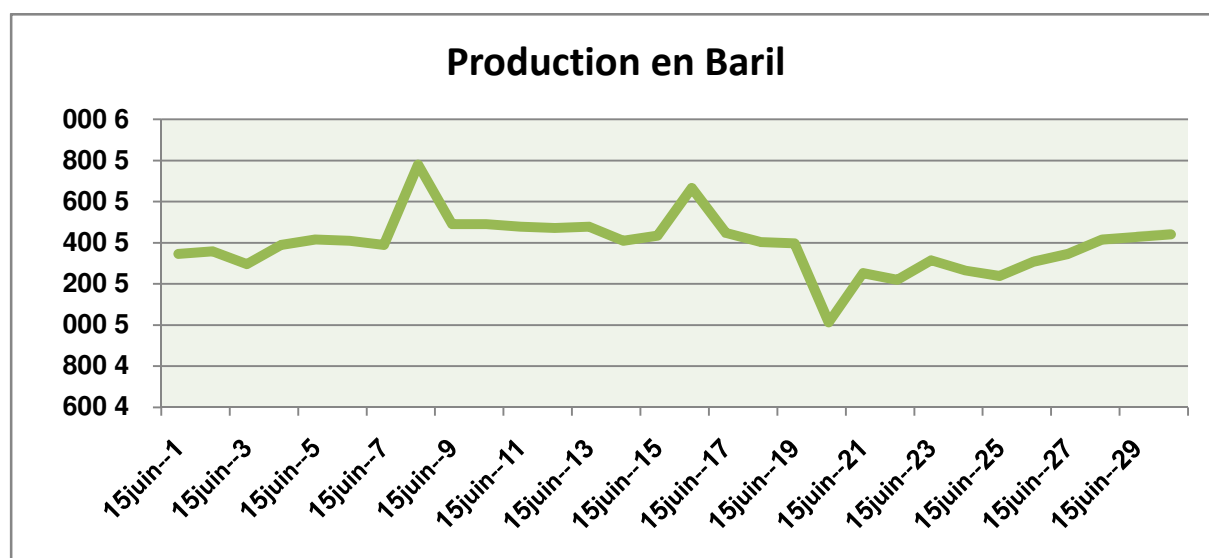
Tableau 1 : Chiffres de production du mois de Juin 2015

Jour	Barils
1-juin-15	5 346
2-juin-15	5 359
3-juin-15	5 296
4-juin-15	5 390
5-juin-15	5 416
6-juin-15	5 409
7-juin-15	5 390
8-juin-15	5 780
9-juin-15	5 491
10-juin-15	5 491
11-juin-15	5 478
12-juin-15	5 472
13-juin-15	5 478
14-juin-15	5 409
15-juin-15	5 434
16-juin-15	5 667
17-juin-15	5 447
18-juin-15	5 403
19-juin-15	5 397
20-juin-15	5 013
21-juin-15	5 252
22-juin-15	5 221
23-juin-15	5 315
24-juin-15	5 265
25-juin-15	5 239
26-juin-15	5 309
27-juin-15	5 346
28-juin-15	5 416
29-juin-15	5 428
30-juin-15	5 441
<b>TOTAL</b>	<b>161 799</b>

**NB :** Ces chiffres sont basés sur les indications du compteur ultrasonique de production, il s'agit des chiffres bruts qui sont sujets à une réconciliation ultérieure.

1. La case surlignée correspond à la date d'enlèvement. Celle-là même qui figure dans le document intitulé « Bill of lading » ou connaissance.

**Graphique 1: L'évolution de la production journalière en barils**



Sources : Graphique des auteurs

- La production au cours du mois de Juin a enregistré une fluctuation autour d'une moyenne de 5 393 mille barils par jour, avec une légère augmentation le 08 ème et le 16ème jour suivi d'une baisse le 20 ème jour du mois.
- La production journalière moyenne de ce mois a connu une simple diminution par rapport au mois précédent pour se situer à 5 393 bbl/j contre 5 474 bbl/j au mois de Mai.

## 1.2. Partage de la Production

### 1.2.1. Etat et contractants

**Tableau 2: La production totale en barils (bbl) et la partage entre l'Etat et les contractants**

la Production total en BBL et le partage entre l'Etat et le Contractant	
	Jun
<b>Production Total</b>	<b>161 799</b>
Cost Oil	97 080
Profit Oil	64 720
Profit Oil GVMT	19 416
Profit Oil de Contractant	45 304
<b>RythmeMoyen de Production</b>	<b>5 393</b>
Part de l'Etat en Profit Oil	30%

Sources : Calcul des auteurs

- les calculs sont basés sur le CPP révisé utilisant par hypothèse un prix pour le mois de Juin 2015 égal à 61,900 US\$ le baril.

## 1.2.2. Partage de la production entre les contractants

Tableau 3: Part des contractants

Partage de la Production entre les Contractants			
Société	Cost Oil	Profit Oil	Total
PC Mauritania I	29 900,53	13 953,58	43 854,11
PC Mauritania II	16 100,17	7 513,41	23 613,59
FP Mauritania B BV	2 760,27	1 288,12	4 048,39
Premier Oil Mauritania B Limited.	5 125,81	2 392,04	7 517,85
SOCIETE MAURITANIENNE DES HYDR	11 649,56	5 436,46	17 086,02
Tullow Oil	18 452,90	8 611,35	27 064,25
Kufpec	9 935,52	4 636,58	14 572,09
ROC OIL (MAURITANIA) COMPANY	2 050,32	956,82	3 007,14
Roc Oil (Chinguetti) B.V	1 104,57	515,47	1 620,04
<b>Total</b>	<b>97 079,64</b>	<b>45 303,83</b>	<b>142 383,47</b>

## 2. Les Ventes

### 2.1. Les enlèvements par pool

5. Les intervenants au niveau du champ Chinguetti (seul champ actuellement exploité) sont regroupés en un seul pool depuis juillet 2007.

6. Les produits sont encaissés, en général, un mois après la date d'enlèvement.

Le 31/05/2015 a eu lieu un enlèvement de 512 090,02 bbl, cette cargaison a été achetée par BP à 57,140 USD le baril soit -4,70 USD de moins que le prix du Brent sur le marché.

Tableau 4 : Enlèvements par pool et par date

Chargement	Date	Quantités communiqués dans les précédents rapports	Quantités nettes	écart	pourcentage	Pool unique
<b>CG037</b>	<b>Juin/2013</b>		<b>622 811,20</b>			
<b>CG038</b>	<b>Septembre/2013</b>		<b>599 695,88</b>			
<b>CG039</b>	<b>Décembre/2013</b>		<b>301 271,00</b>			
<b>CG040</b>	<b>Mars/2014</b>		<b>417 456,16</b>			
<b>CG041</b>	<b>Mai/2014</b>		<b>623 430,16</b>			
<b>CG042</b>	<b>Août/2014</b>		<b>522 974,24</b>			
<b>CG043</b>	<b>Novembre/2014</b>		<b>512 546,73</b>			
<b>CG044</b>	<b>Février/2015</b>		<b>497 606,80</b>			
<b>CG045</b>	<b>Mai/2015</b>		<b>512090,02</b>			

Source : SMH

7. Le contrat d'enlèvement stipule qu'un jour avant chaque enlèvement, la part de chaque intervenant est actualisée compte tenu de la production réalisée et des enlèvements déjà effectués. Les ratios des parts obtenues par chaque partie seront appliqués au produit de la cargaison.

**Tableau 5: Production, Enlèvement, Stock après chaque enlèvement (en bbl)**

Date d'enlèvement	30/11/2014	30/12/14	31/01/15	28/02/2015	31/03/15	30/04/15	31/05/2015	30/06/2015
<b>Cumul de Production (stock)</b>	1 950 856	1614751,27	1790708,27	1944770,27	1618139,47	1780605,47	1950298,47	1600007,45
<b>Quantité enlevée</b>	512 546,73			497 606,80			512 090,02	
<b>Quantité restant après prélèvement</b>	1 438 309,27			1447 163,47			1438208,45	

Sources : Calcul des auteurs

## 2.2. Les conditions et le détail des ventes

**Tableau 6: Détails de la partie de la dernière cargaison enlevée (31/05/2015).**

Détail des ventes	
<b>Quantité vendue en Mai 2015</b>	<b>512090,02bbl</b>
<b>Prix moyen de Brent – Mai 2015:</b>	<b>61,900 USD</b>
<b>Prix de vent (Mai 2015)</b>	<b>57,140 USD</b>
<b>Quantité enlevée par le gouvernement :</b>	<b>78 900,62 bbl</b>
<b>Quantité enlevée par la SMH (dont la QP de Sterling)</b>	<b>51 989,59 bbl</b>

Sources : Direction de l'exploration et du développement des hydrocarbures bruts (MEP) et SMH

8. Le partage entre la SMH et Sterling découle des termes du contrat de financement passé entre les deux parties en ses articles 10.1 et 10.2 qui concernent respectivement le partage du profit-oil et du Cost-oil.

### 3. Les recettes pétrolières de l'Etat et les retraits sur le FNRH au profit du compte unique du Trésor Public

9. Les revenus de l'Etat tirés du pétrole encaissés au cours du mois de Juin 2015 se situent aux environs de **cinq millions de dollars américains, (5 081 475,65 USD)** soit l'équivalent d'un peu plus d'**Un milliard six cent cinquante-deux millions d'Ouguiyas (1 652 089 363,33 UM)**.
10. Un tableau présentant le montant des revenus par type de recettes enregistré par le FNRH au cours du mois de Juin figure en (Annexe1).
11. Aucun retrait n'a été effectué sur le compte du FNRH au cours de ce mois.
12. Le solde du compte FNRH au 30 Juin 2015 est d'environ **76 millions de dollars USD (76 128 855,76 USD)**, soit l'équivalent de **24 751 013 584,6912 UM**. (La source du taux de change est le site officiel de la BCM).

Annexe 1: Les revenus pétroliers encaissés au cours du mois de Juin 2015.

#### Situation de compte FNRH du 01/06 au 30/06/2015

LIBELLE	Code	MONTANT EN USD	MONTANT EN MRO
BIC	P01	9 458,40	3 075 115,01
ITS	P02	51 586,84	16 771 913,42
PROFIT OIL	P03	4 508 381,43	1 465 764 970,52
AUTRES RECETTES	P99	512 048,98	166 477 364,38
	<b>Total</b>	<b>5 081 475,65</b>	<b>1 652 089 363,33</b>